

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit,

Le mardi 9 octobre 2018,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL43/2018

Objet : Approbation de la convention Eco Mobilier

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- M. JADOT (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. OSSENI (titulaire - CPS)
- M. PAGE (titulaire - CPS)
- M. PANCATICI (titulaire - CPS)
- M. QUEANT (suppléant - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 03/10/2018

Absents excusés :

M. ADRAS (titulaire - CPS) ; M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BONNET (titulaire - CPS) ; M. BOUAZZAOU (titulaire - CPS) ; M. BOYER (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme MORCH (titulaire - CPS) ; M. PELLETANT (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M. ROS (titulaire - CPS) ; Mme VIALA (titulaire - CPS) ; Mme VON EUW (titulaire - CCHVC) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Leonardo SFERRAZZA est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 41
PRESENTS : 27
VOTANTS : 27

Délibération DL43/2018
Approbation de la convention Eco Mobilier

Le Comité Syndical,

Vu le Code de l'environnement article L 541-10-6, article R-543-240, article R-543-241, article R-543-242, article R-543-243, article R-543-245, article R-543-246,

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II),

Vu le décret n° 2012-22 du 6 janvier 2012 relatif à la gestion des déchets d'éléments d'ameublement,

Vu l'arrêté du 27 novembre 2017 relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'ameublement,

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 portant agrément de l'organisme ayant pour objet de contribuer et de pourvoir à la gestion des DEA en application de l'article R 543-252 du code de l'environnement, Eco-Mobilier,

Vu la note de présentation,

Vu le projet de convention joint en annexe de la présente délibération,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **Approuve** le maintien du choix de la filière opérationnelle et la mise en place d'une collecte séparée des déchets d'éléments d'ameublements dans la déchèterie de Villejust
- ✓ **Approuve** la convention transitoire
- ✓ **Autorise** le Président à signer ladite convention avec l'éco organisme Eco-mobilier et les documents y afférant,
- ✓ **Dit** que les recettes correspondantes seront imputées sur le budget secteur public-section fonctionnement,
- ✓ **Prend note** qu'une nouvelle convention lui sera proposée pour la période 2019-2023.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **12 OCT. 2018**
Affichée le : **15 OCT. 2018**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL43_2018
Date de la décision:	2018-10-09 00:00:00+02
Objet:	Approbation de la convention Eco Mobilier
Classification matières/sous-matières:	1.7
Identifiant unique:	091-200062321-20181009-DL43_2018-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20181009-DL43_2018-DE-1-1_0.xml	text/xml	989
nom original:		
dl43.pdf	application/pdf	725717
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20181009-DL43_2018-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	725717
nom original:		
Note présentation dl43.pdf	application/pdf	96904
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20181009-DL43_2018-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96904

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	12 octobre 2018 à 16h54min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 octobre 2018 à 16h55min05s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	12 octobre 2018 à 16h55min13s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	12 octobre 2018 à 17h01min49s	Recu par le MIAT le 2018-10-12